



3. Le développement du droit coutumier territorial à la fin du Moyen Âge (du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle)

4. L'effort doctrinal tendant à l'unification du droit du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle

**NB : Les réponses aux questions doivent être uniquement reportées sur ce formulaire et non dans la copie anonymée jointe, dont le contenu ne sera pas pris en compte par les correcteurs.**